



# Lettre économique d'Algérie

N° 55 – septembre-octobre 2016 (25/10/16)

© DG Trésor

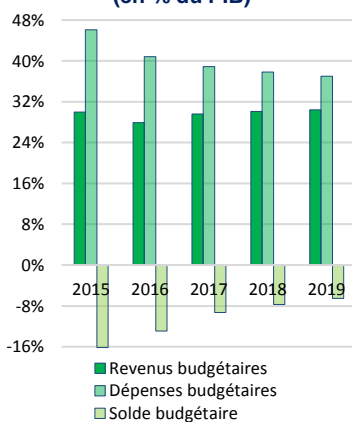
## Economie

### Approbation du projet de Loi de finances 2017 (PLF 2017) par le Conseil des ministres

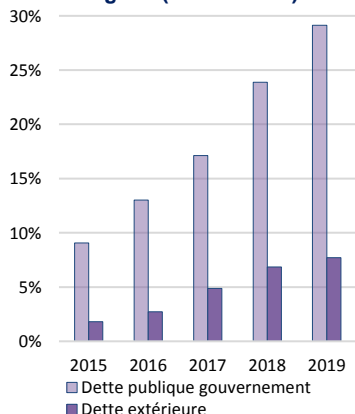
Communiqué de presse du Conseil des ministres :

<http://www.el-mouradia.dz/francais/president/communiqués/Presidentrech.htm>

Estimation de l'évolution du budget de l'Algérie (en % du PIB)



Estimation de l'évolution de la dette publique et extérieure de l'Algérie (en % du PIB)



Source : FMI, WEO octobre 2016

Le projet de Loi de finances 2017, adopté le 4 octobre par le Conseil des ministres, s'inscrit dans la logique de redressement des comptes publics qui ont été dégradés par la chute du prix du baril entamée au second semestre 2014. Faisant suite à la décision prise en Loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015) de fixer un cadre budgétaire pluriannuel, le PLF 2017 aborde également les recettes et les dépenses par anticipation pour les exercices 2018 et 2019.

#### 1. Des recettes en hausse en raison d'un changement de paradigme budgétaire

Le PLF 2017 prévoit des recettes (ordinaires, pétrolières et non fiscales) en hausse de 13,5% à 5 636 Mds DZD (50,8 Mds USD). Les recettes ordinaires s'affichent en hausse de 3,5% en 2017, à 2 845 Mds DZD (25,6 Mds USD). Elles sont estimées à 3 439 Mds DZD (31,0 Mds USD) en 2018 et 3 780 Mds DZD (34,1 Mds USD) en 2019.

Pour mémoire, les LF étaient jusqu'en 2016 fondées sur deux prix du baril : un prix de référence fiscale fixé à 37 USD/bbl depuis 2008 et un prix de marché sous tendant les recettes d'exportations. La différence entre le prix de référence fiscale et le prix de marché effectif alimentait le Fond de Régulation des Recettes (FRR). Le FMI estime que le seuil planché légal du FRR, de 740 Mds DZD (6,6 Mds USD), a été atteint en 2016 – alors qu'il était de 5 564 Mds DZD (69,9 Mds USD) à la fin 2013.

Le PLF 2017 abandonne ce mécanisme et unifie le prix du baril à 50 USD. Les recettes issues de la fiscalité pétrolière s'inscrivent ainsi comptablement en hausse de 30,8% à 2 200 Mds DZD (19,8 Mds USD) en 2017. Elles sont estimées à 2 360 Mds DZD (21,3 Mds USD) en 2018 et 2 643 Mds DZD (23,8 Mds USD) en 2019.

#### 2. Des dépenses en baisse avec une contraction accrue du volet équipement

Le PLF 2017 affiche des dépenses en baisse de 13,9% par rapport à la LF 2016, à 6 883 Mds DZD (62 Mds USD). Dans le détail, les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 6,6% à 4 591 Mds DZD (41,4 Mds USD), tandis que les dépenses d'équipements diminuent de 27,9%, à 2 291 Mds DZD (20,7 Mds USD).

#### 3. Un solde global qui reste déficitaire

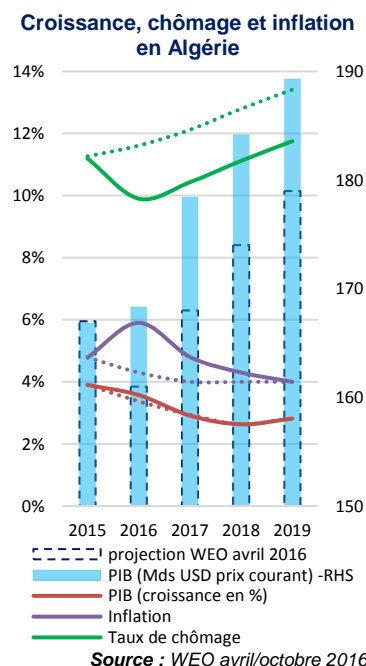
Le déficit budgétaire, sous l'effet conjugué des efforts portés sur les dépenses et du changement de comptabilisation des recettes, est en forte diminution par rapport à 2016 alors de 15% du PIB. Il reste toutefois conséquent à 1 248 Mds DZD (11,2 Mds USD), soit 6,3% du PIB.



**Economie**

WEO d'octobre 2016 :

<https://media.giphy.com/media/YH YmMLkOmgoo/giphy.gif>



**Le FMI publie son nouveau rapport sur les perspectives économiques mondiales (World Economic Outlook –WEO)**

Dans son rapport d'octobre 2016 sur les perspectives économiques mondiales, le FMI estime la croissance mondiale pour 2016 à 3,1% et à 3,4% pour 2017, soit une baisse de 10 points de bases par rapport à ses projections d'avril. Ce ralentissement de la croissance s'explique par une dégradation des perspectives pour les pays avancés à la suite du vote du Royaume-Uni, en juin dernier, en faveur de la sortie de l'Union européenne et par la croissance plus faible qu'anticipée au 1<sup>er</sup> semestre aux Etats-Unis. Le FMI souligne que l'incertitude économique, politique et institutionnelle causée par le Brexit, malgré la faible réaction des marchés financiers à son annonce, devrait avoir à terme des répercussions macroéconomique négatives. En conséquence, la croissance dans les pays avancés en 2016 a été révisée à la baisse à 1,6%. A l'inverse, dans les pays émergent et les pays en développement, la croissance devrait s'affermir légèrement en 2016, à 4,2% -après 5 années consécutives de ralentissement- et représenter ainsi les 3/4 de la croissance mondiale. Cependant, les perspectives diffèrent sensiblement d'un pays et d'une région à l'autre : les pays émergents d'Asie en général et l'Inde en particulier affichent une croissance vigoureuse, et l'Afrique subsaharienne connaît un ralentissement prononcé.

Concernant l'Algérie, la croissance du PIB a été revue à la hausse de 20 points de base en 2016, à 3,6%. Les prévisions pour 2017 restent inchangées avec une croissance attendue de 2,9%. Le taux de chômage est revu significativement à la baisse à 9,9% en 2016 et à 10,4% en 2017 (contre respectivement 11,6% et 12,1% dans le WEO d'avril). En revanche l'inflation est en très forte hausse à 5,9% en 2016 et 4,8% en 2017 (alors qu'elle était anticipée stable aux alentours de 4,0%). Enfin, une amélioration notable du déficit public en 2016 estimé à -12,9% (contre -15,6% en avril) et du niveau de la dette publique intérieure attendu en 2016 de 13% du PIB (contre 15,4% précédemment).

**Economie**

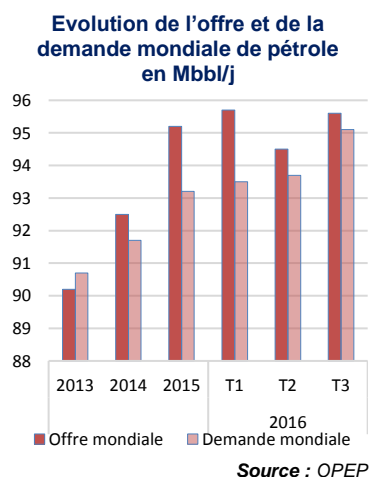
Forum International de l'Energie : <https://www.ief.org/>

Communiqué de presse de l'OPEP : [http://www.opec.org/opec\\_web/en/press\\_room/3706.htm](http://www.opec.org/opec_web/en/press_room/3706.htm)

Rapport d'octobre de l'OPEP : [http://www.opec.org/opec\\_web/stat ic\\_files\\_project/media/downloads/publications/MOMR%20October%202016.pdf](http://www.opec.org/opec_web/stat ic_files_project/media/downloads/publications/MOMR%20October%202016.pdf)

**Visite en Algérie de la Ministre Mme Ségolène Royal et rencontre extraordinaire des pays membres de l'OPEP**

Mme Ségolène Royal, présidente de la COP21, ministre de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, a effectué une visite en Algérie le 27 septembre à l'occasion du 15<sup>ème</sup> Forum International de l'Energie (FIE), où elle a présidé la session plénière sur le thème « Energies renouvelables et efficacité énergétique : perspectives et défis après la COP21 ». La ministre française a pu à cette occasion s'entretenir notamment avec le Premier ministre M. Sellal et le ministre algérien de l'Energie, M. Boutarfa. Dans ce cadre, l'Algérie a rappelé son engagement dans la lutte contre les dérèglements climatiques. [L'Algérie a ratifié l'accord de Paris sur le climat par décret présidentiel le 13 octobre dernier]



L'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), après des réunions consultatives en présence du ministre de l'Energie algérien, M. Noureddine Boutarfa, a tenu le 28 septembre une réunion extraordinaire en marge du FIE, sous la direction de son Président, Dr. Mohamed Bin Saleh Al-Sada, ministre qatari de l'Energie et de l'industrie.

L'OPEP constate que depuis deux ans les marchés pétroliers ont connu de nombreux retournements, induits principalement par une modification de la structure de l'offre. En conséquence les prix du panier OPEP ont été divisés par 2,7 sur la période et leur volatilité n'a cessé d'augmenter. Les pays membres de l'OPEP, au vu des conditions actuelles du marché et de ses perspectives de court terme, ont jugé devoir agir contre l'excès d'offre de pétrole actuelle en instaurant une cible de production journalière, pour l'ensemble 14 pays membres, comprise entre 32,5 et 33,0 millions de barils. En septembre 2016, les pays de l'OPEP produisaient 33,4 Mbbl/j, en hausse de 0,7% par rapport à août. Cet accord informel devra être validé lors de la 171<sup>ème</sup> rencontre de la conférence de l'OPEP qui se déroulera à Vienne (Autriche) le 30 novembre prochain.



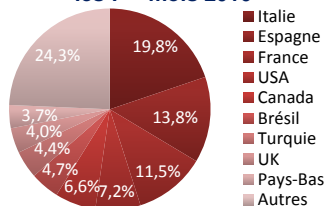
**Economie**

**Publication des statistiques du commerce extérieur de l'Algérie pour les 7 premiers mois de 2016**

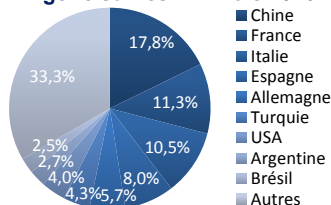
**Rapport CNIS :**

[http://www.douane.gov.dz/pdf/r\\_pe\\_riodique/07%20mois%202016.pdf](http://www.douane.gov.dz/pdf/r_pe_riodique/07%20mois%202016.pdf)

**Principaux clients de l'Algérie sur les 7<sup>ers</sup> mois 2016**



**Principaux fournisseurs de l'Algérie sur les 7<sup>ers</sup> mois 2016**



Source : CNIS

Le Centre National de l'Informatique et des Statistiques (CNIS) a publié les statistiques du commerce extérieur de l'Algérie pour les 7 premiers mois de l'année 2016 (2016S1<sup>+</sup>). Le solde de la balance commerciale affiche un déficit de 11,9 Mds USD, soit une aggravation du déficit de 26,5% par rapport aux 7 premiers mois de 2015 (-9,4 Mds USD). Le taux de couverture des importations continue de se détériorer à 56% en 2016S1<sup>+</sup>, contre un taux de 70% en 2015S1<sup>+</sup>, et pour rappel de 107% en 2014.

Les importations algériennes se sont établies à 27,1 Mds USD, soit une baisse de 14,1% par rapport à la même période en 2015. Les importations ont été composées à 33,6% de biens d'équipements (principalement d'appareils électriques pour la téléphonie, de véhicules de transport et de panneaux et consoles), à 31,6% de biens destinés à l'outil de production (tubes en acier, huiles de pétroles, barre en fer et acier...), à 17,4% de biens de consommations non alimentaires (médicaments, véhicules de tourisme, accessoires automobiles...) et enfin à 17,4% de biens alimentaires (céréales, produits laitiers...).

Les exportations se sont établies à 15,1 Mds USD, représentant une baisse nominale de 31,5% relativement à 2015S1<sup>+</sup>. Les hydrocarbures ont représenté 93,7% des exportations. Les principaux produits exportés hors hydrocarbures ont été les engrais minéraux (23,6% des exportations hors hydrocarbures), des huiles issues de la distillation du goudron (21,6%), d'ammoniacs anhydres (21,2%) et les sucres (11,3%).

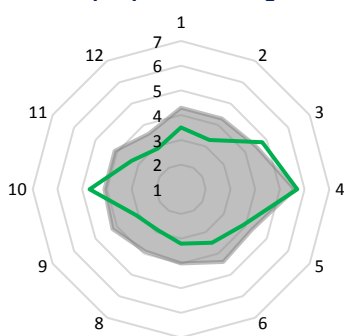
**Economie**

**Publication du rapport sur la compétitivité mondiale du Forum Economique Mondial**

**Rapport du WEF :**

[http://www3.weforum.org/docs/GC\\_R2016-2017/05FullReport/TheGlobalCompetitivenessReport2016-2017\\_FINAL.pdf](http://www3.weforum.org/docs/GC_R2016-2017/05FullReport/TheGlobalCompetitivenessReport2016-2017_FINAL.pdf)

**Score par piliers de l'Algérie**



Niveau	Pilier	Classement	
		Afrique du Nord, Moyen-Orient	Algérie
1 <sup>er</sup> niveau	1 <sup>er</sup> pilier	99	3,5
	2 <sup>ème</sup> pilier	100	3,3
	3 <sup>ème</sup> pilier	63	4,8
	4 <sup>ème</sup> pilier	73	5,7
2 <sup>ème</sup> niveau	5 <sup>ème</sup> pilier	96	3,9
	6 <sup>ème</sup> pilier	133	3,5
	7 <sup>ème</sup> pilier	132	3,2
	8 <sup>ème</sup> pilier	132	2,9
	9 <sup>ème</sup> pilier	108	3,1
3 <sup>ème</sup> niveau	10 <sup>ème</sup> pilier	36	4,7
	11 <sup>ème</sup> pilier	121	3,3
	12 <sup>ème</sup> pilier	112	2,9

Source : WEF

Le rapport sur la compétitivité mondiale 2016-2017 est publié par le Forum Economique Mondial (World Economic Forum – WEF). Il porte sur la compétitivité de 138 économies. La méthodologie adoptée est la même depuis 2005 et utilise l'indice de compétitivité mondiale (Global Competitiveness Index – GCI) qui combine 114 indicateurs afin de saisir les facteurs sous-jacents à la productivité et à la prospérité des économies, en leur attribuant une note comprise entre 1 et 7. Ces indicateurs sont regroupés sous 12 piliers permettant de caractériser le niveau de développement des économies. Le premier niveau est celui des économies tournées vers l'accumulation des facteurs de production, c'est-à-dire concourant sur la base de leurs matières premières et d'un travail peu qualifié. Le 2<sup>ème</sup> niveau est celui des économies dites efficaces, où la croissance est portée par l'amélioration des processus de production et de la qualité des produits. Enfin le 3<sup>ème</sup> niveau correspond aux économies innovantes, au sein desquelles les entreprises concourent en produisant des biens et des services sophistiqués.

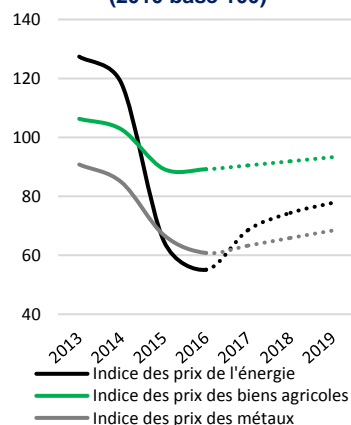
L'Algérie obtient un score de 3,98 au GCI 2016/17 (contre 3,97 au GCI 2015/16) et reste à la 87<sup>ème</sup> place du classement. Elle est considérée comme une économie en transition entre le premier et le deuxième niveau de développement, c'est à dire quittant progressivement un modèle préalablement exclusivement tourné vers l'accumulation des facteurs de production. Par ailleurs, le WEF a réalisé une enquête d'opinion auprès des dirigeants d'entreprises afin d'identifier les éléments qu'ils jugent les plus problématiques pour l'environnement des affaires. Les inefficiences de l'administration constitueraient la principale entrave au bon fonctionnement des affaires en Algérie (17,5% des réponses). Les autres éléments jugés problématiques sont : les difficultés d'accès aux financements (13,7%), la corruption (13,3%), l'instabilité des mesures politiques (6,5%), le contrôle des changes (6,2%), la main d'œuvre (5,7%), les inégalités d'éducation (5,7%), l'inflation (5,7%), le manque d'infrastructures (5,6%), les restrictions réglementaires du marché du travail (5,3%), la réglementation fiscale (4,6%), les taux d'impositions (4,5%), le manque de capacité à innover (2,5%), les crimes et délits (2,2%), l'instabilité du gouvernement (0,6%) et le manque de santé publique (0,5%).



## Economie

**Commodity Markets Outlook :**  
<http://pubdocs.worldbank.org/en/143081476804664222/CMO-October-2016-Full-Report.pdf>

**Projection des indices des prix des matières premières (2010 base 100)**



Source : Banque Mondiale

## Publication du rapport trimestriel de la Banque Mondiale sur les perspectives des marchés des matières premières

La Banque Mondiale publie son rapport trimestriel d'octobre 2016 sur les perspectives des marchés des matières premières (Commodity Markets Outlook – CMO). Il porte une attention particulière à la décision des pays de l'OPEP de renouer avec les quotas de production, qui avaient été abandonnés en novembre 2014 au profit d'une stratégie de partage de parts de marché. Au travers d'une rétrospective historique des différentes ententes entre les producteurs de matières premières, le rapport conclut que ces dernières ont de faibles capacités à influencer les marchés et ont tendance à ne pas être respectées à long terme. Ainsi la Banque Mondiale émet des doutes sur la pertinence et la viabilité de la potentielle nouvelle stratégie de l'OPEP.

Le rapport souligne que la plupart des matières premières ont vu leur prix baisser à l'exception des denrées alimentaires et des métaux précieux. En revanche, ils devraient repartir à la hausse en 2017. A titre d'exemple, les prix de l'énergie sont supposés progresser de 24% en 2017, après avoir baissé de 15% en 2016. Le prix moyen du baril de pétrole attendu pour 2017 est de 55 USD (contre 53 USD lors des précédentes projections du CMO de juillet), avec un prix moyen estimé à 43 USD/bbl en 2016. Les prix des matières premières hors énergies, devraient croître de 2% en 2017 après avoir régressé de 3% en 2016. Avec une croissance de 4% des prix des métaux en 2017, après avoir connu une chute de 9% en 2016 ; et une relative stabilité de l'indice des prix des biens agricoles.

## Politiques publiques

**SUEZ travaille aux côtés de la société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal) et en lien avec l'Algérienne des Eaux (ADE) et l'Office National de l'Assainissement (ONA).**

## Reconduction du contrat de gestion des eaux des wilayas d'Alger et Tipaza pour le groupe Suez

Le gouvernement algérien a décidé de renouveler le contrat de gestion déléguée des services de l'eau et d'assainissements des wilayas d'Alger et de Tipaza avec la société française Suez, a déclaré le 17 septembre le ministre algérien des Ressources en eau et de l'environnement, M. Abdelkader Ouali.

Initialement signé en 2005, le contrat de gestion déléguée du réseau d'alimentation en eau potable et celui d'assainissement des wilayas d'Alger et de Tipaza avait été renouvelé en 2011 et devait arriver à échéance en août dernier. Il est renouvelé pour une période de 2 ans.

## Politiques publiques

**La DG de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), Mme Newel Benkritli, a indiqué que tout client possédant un compte bancaire peut se rapprocher de sa banque pour obtenir une carte interbancaire, ou se rendre sur le site internet dédié à cet effet :**

<http://www.bitakati.dz/>

**M. Loukal a indiqué que l'e-paiement permettra d'ouvrir la voie à une économie numérique, qui servira à relever 3 défis : collecter les ressources, relancer l'économie et bancariser l'argent à travers de nouveaux instruments et produits.**

## Lancement officiel du service de paiement électronique en Algérie

Le paiement électronique (e-paiement) a été lancé officiellement le 4 octobre dernier à Alger, en présence du ministre des Finances, M. Hadji Baba Ammi, du ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, M. Mouatasssem Boudiaf, et du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Loukal. Etaient également présent des DG et responsables de banques et d'entreprises, dont le DG d'Air Algérie, M. Mohamed Abou Bouderbala, ou le DG de Tassili Airlines, M. Belkacem Harchaoui.

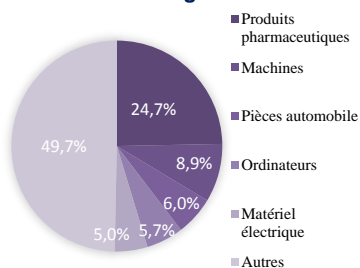
Pour l'heure, 11 banques assurent à leur clientèle des services d'e-paiement, 6 publiques –BADR, CPA, BDL, BNA, BEA, CNEP- et 6 privées – Trust Bank Algérie, Natixis Algérie, Société Générale Algérie, BNP Paribas Algérie, Gulf Bank Algérie et Al Baraka. Outre les organismes bancaires, 9 entreprises ont ouvert un service web marchand : Algérie Telecom, Tassili Airlines, Mobilis, Air Algérie, la CNAS, la SEAAL, Djezzy, Ooredoo et Amana Assurances. D'autres banques et sociétés comme la Sonelgaz, l'AADL, les entreprises d'assurances ou de distribution de l'eau, devraient assurer prochainement ce mode de paiement.



## Relation bilatérale

La région Ile-de-France occupe une place significative au regard des échanges bilatéraux entre la France et l'Algérie, puisqu'elle représente 24,5% des exportations françaises et absorbe 6,4% des importations en provenance d'Algérie.

### Principaux postes d'exportations d'IdF vers l'Algérie en 2015



Source : Douanes françaises

## Visite en Algérie de Mme Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France

Mme Valérie Pécresse, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche et ancienne ministre du Budget, présidente de la Région Ile-de-France, s'est rendue à Alger les 19 et 20 octobre, accompagnée de M. Stéphane Beaudet, vice-président de la région chargé des transports, Mme Faten Hidri, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche et M. Othman Nasrou, vice-président chargé de l'action internationale et du tourisme. Ce déplacement avait essentiellement pour objet d'explorer les voies d'un renforcement de la coopération et du partenariat entre la wilaya d'Alger et la région Ile-de-France.

Mme Pécresse a été accueillie par M. Abdelkader Zoukh, Wali d'Alger. Elle a également pu rencontrer au cours de sa visite : M. Nourredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Mme Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale, M. Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que de nombreuses personnalités institutionnelles.

Mme Pécresse est intervenue devant les étudiants de l'Ecole Supérieure des Affaires d'Alger sur le thème « Innovation et numérique : les bases d'un nouveau partenariat euro-méditerranéen ». La visite de l'incubateur Sylabs d'Alger a été l'occasion d'échanges fructueux avec de jeunes entrepreneurs algériens du secteur du numérique.

## Relations internationales

Communiqué du ministère : [http://www.minagri.dz/pdf/Divers/2016/Septembre/Protocole\\_d\\_accord\\_sur\\_l\\_aménagement\\_des\\_terres\\_agricoles\\_salines\\_dans\\_la\\_region\\_de\\_Hmadnas\\_Relizane\\_15\\_09\\_2016.pdf](http://www.minagri.dz/pdf/Divers/2016/Septembre/Protocole_d_accord_sur_l_aménagement_des_terres_agricoles_salines_dans_la_region_de_Hmadnas_Relizane_15_09_2016.pdf)

Selon les chiffres du ministère algérien 600 000 hectares de terres sont affectés par la salinisation à l'échelle nationale, dont 18 000 dans la wilaya de Relizane.

En marge de cette signature, l'Algérie et la Chine se sont engagées à explorer les possibilités de coopération dans les activités touristiques et ont évoqué les opportunités de coopération dans le secteur de l'eau.

## Signature d'un accord algéro-chinois pour l'aménagement de terres agricoles salines à Relizane

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Kamel Chadi et l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Yang Guangyu ont signé un protocole d'accord pour l'exécution de la deuxième phase du projet pilote de l'aménagement des terres agricoles salines dans la région de Hmadnas (Relizane). Ce projet vise à endiguer la salinisation observée des terres agricoles en Algérie, principalement préoccupant dans les zones arides et semi-arides qui entraîne une stérilisation définitive des sols affectés.

La 1<sup>ère</sup> phase de ce projet, initiée par l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) en coopération avec la China Agriculture International Development, qui s'est déroulée de 2012 à 2015, a permis d'enclencher un protocole expérimental intégrant les nouvelles technologies chinoises. La nouvelle étape du projet, qui s'étendra de 2016 à 2018, se focalisera sur la démocratisation des techniques d'aménagement des terres salines abordées au cours de la 1<sup>ère</sup> phase.

Cette coopération a d'ores et déjà permis aux chercheurs algériens de s'appuyer sur l'expertise chinoise pour acquérir la maîtrise de techniques et méthodes innovantes spécifiques aux conditions climatiques de la région. D'autre part, l'INRAA a pu acquérir de nombreux équipements de laboratoire et d'expérimentation.

## Environnement des affaires

Nouveau tarif douanier 2016 : [http://www.douane.gov.dz/pdf/Tarif%20Douanier%202016%20\(10%20Ciffres\)%20POUR%20TELECHARGEMENT.pdf](http://www.douane.gov.dz/pdf/Tarif%20Douanier%202016%20(10%20Ciffres)%20POUR%20TELECHARGEMENT.pdf)

Tarifification NC8 : <http://www.conex.net/nc8/2016/fr/nc8.html>

## Entrée en vigueur d'une nouvelle tarification douanière à sous-position tarifaire à 10 chiffres

Le nouveau tarif douanier est entré en vigueur en septembre. Il vient préciser la tarification à 8 chiffres utilisée jusqu'à présent (NC8), par une documentation comptable plus fine à 10 chiffres. Il assurera une meilleure lisibilité et encadrement du commerce extérieur, selon la Direction Générale des douanes, et garantira une collecte de données statistiques plus détaillée. Le nombre des sous-positions tarifaires est passé de 6 126 à 16 000 avec le nouveau dispositif. Cette restructuration permet d'une part une meilleure identification des marchandises et des taxes applicables, et d'autre part la prise en charge des mesures liées notamment aux formalités administratives particulières à la fiscalité et l'évaluation des douanes.

**Environnement des affaires**

Instruction de la Banque d'Algérie : <http://www.bank-of-algeria.dz/html/legist2016.htm>

La banque d'Algérie fixe par ailleurs dans son instruction n°05-2016 datant du 1<sup>er</sup> septembre, le taux de réescompte à 3,5%.

L'instruction n°07-2016 fixe les conditions de facilités de prêts marginales pour satisfaire aux besoins temporaires de liquidités des banques. Ces facilités de prêt marginal sont rémunérées au taux des opérations principales de refinancement augmenté d'une marge de 100, 150 ou 200 points de base. Le prêt contracté est remboursable le jour ouvrable suivant. Le taux d'intérêt sur cette facilité est un taux d'intérêt simple calculé sur la base du nombre exact de jours/360. Il est versé à la Banque d'Algérie à l'échéance du prêt.

L'instruction n°08-2016 fixe les modalités de calcul des taux d'intérêts excessifs.

**Reprise des opérations de refinancement auprès de la Banque d'Algérie**

L'instruction n°06-2016 du 1<sup>er</sup> septembre 2016 précise le fonctionnement des opérations d'*open market* prévues au règlement de la Banque d'Algérie du 26 mai 2009, permettant sa mise en application.

Pour rappel, les opérations d'*open market* recouvrent les ventes (opérations fermes) ou les mises en pension de titres (cessions temporaires) à la banque centrale (et à son initiative, par appel d'offres) sur le marché interbancaire. Elles sont un instrument de politique monétaire agissant sur les variations de taux d'intérêt et le niveau de liquidité. La Banque d'Algérie prévoit dans ce cadre 4 types d'opération : les opérations principales de refinancement (OPR) ; les opérations de refinancement à plus long terme (LTRO) ; les opérations de réglage fin, sans fréquence ni maturité déterminées ; les opérations structurelles.

L'ensemble des opérations peut se faire à taux fixe ou variable (variable : par tranche de taux, en fonction de la qualité des effets proposés). Seules les opérations de réglage ou structurelles autorisent les ventes « fermes » - pour lesquels les effets publics (OAT, ou dette d'entreprises publiques garantie par l'Etat) sont seuls éligibles.

La Banque d'Algérie a complété l'instruction par l'introduction d'un mécanisme de facilité permanente (ou facilité de prêt marginal), qui consiste en des apports de liquidités de 24h en contrepartie de mises en pension de titres. L'ensemble des instruments conventionnels d'une banque centrale sont donc désormais en vigueur en Algérie, et devrait ainsi permettre aux banques commerciales de développer leur capacité de crédit en dépit d'une contraction de la liquidité imputable à la baisse des recettes d'exportations.

**Actualités de Business France**

Club Santé Algérie : <http://export.businessfrance.fr/algérie/Club-Sante-Algerie.html>

1<sup>ères</sup> rencontres algéro-françaises de la santé : <http://www.youbuyfrance.com/dz/videodetails.aspx?picid=8066>

France Alumni : <https://www.francealumni.fr/fr/poste/algérie/>

**« Synergies Santé Algérie » participe aux 7<sup>èmes</sup> Rencontres Internationales de Pharmacie d'Alger**

25 entreprises françaises, membres de « Synergies Santé Algérie », se sont réunis le 26 septembre dernier à Alger pour préparer la tenue des 2<sup>ndes</sup> Rencontres Franco-Algériennes de la Santé qui auront lieu les 5 et 6 décembre prochains à Paris. Le programme prévisionnel a été fixé à cette occasion, dont la thématique des Ateliers et le format général de l'événement.

Business France a par ailleurs échangé autour des 7<sup>èmes</sup> Rencontres Internationales de Pharmacie d'Alger (RIPA), qui se tiendront le 25 octobre 2016 à l'Aurassi, en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière. La coopération algéro-française dans le secteur du médicament sera mise à l'honneur. Plus de 1 500 professionnels seront ainsi réunis, notamment la plupart des Ordres pharmaciens des pays d'Afrique subsaharienne.

Ces RIPA pourraient être également l'occasion de parler de coopération entre l'Algérie, la France et les pays d'Afrique subsaharienne dans le cadre d'une politique commerciale renouvelée.



**Indicateurs socio-économiques**

**Tableau de bord-indicateurs clés**

Population (au 1 <sup>er</sup> janvier 2016)	40,4 millions d'habitants
PIB/habitant (2016)	4 129 USD
PIB/habitant en PPA USD (2016)	14 950 USD
IDH (2015)	0,736 (83 <sup>ème</sup> sur 187)
Classement Doing Business (2017)	156 <sup>ème</sup> sur 190
Taux de chômage (2016)	9,9%
Taux d'inflation (rythme annuel en août 2016)	5,8%
Taux de change EUR/DZD (septembre 2016)	123
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle septembre 2016)	47,1 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2015)	143 Mds USD

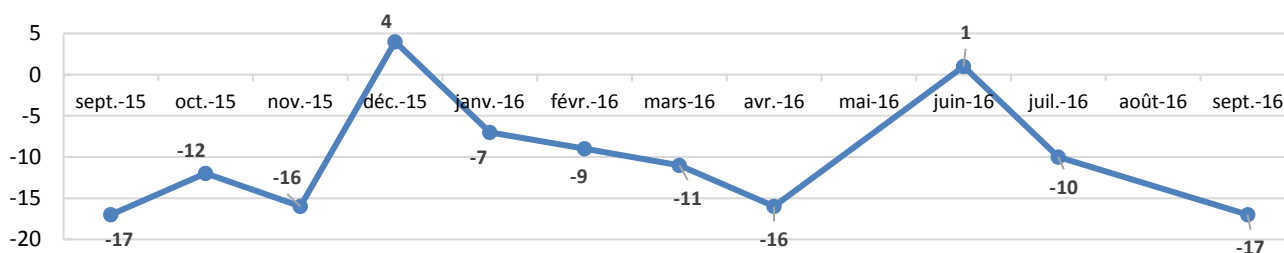
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, Banque de France, OPEP, FMI

**Indicateurs macroéconomiques annuels**

		2013	2014	2015*	2016*	2017*
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	210	214	167	168	178
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	2,8%	3,8%	3,9%	3,6%	2,9%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	147	156	135	138	141
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	7,1%	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	3,3%	2,9%	4,8%	5,9%	4,8%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	44,7%	47,8%	51,3%	47,8%	47,1%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	45,1%	43,4%	34,9%	32,8%	33,4%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-0,4%	-7,3%	-16,2%	-12,9%	-9,3%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-32,7%	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-1,7%	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7%	8,0%	9,1%	13,0%	17,1%
	Dettes extérieures brutes (en Mds USD)	1,6%	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	5 564	4 408	2 074	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	9,4	0,3	-18,1	-23,1	-22,1
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-11,3	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	3,3	2,7	2,7	2,9
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	2,0	1,5	-0,7	1,4	1,8
	Balance courante (en Mds USD)	0,8	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	0,1	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15 099	15 602	15 222	12 361	10 438
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-3 158	-1 938	-1 490	1 526	4 842
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	5 242	6 591	7 651	8 341	9 176
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	11 942	13 664	13 731	13 881	15 280

Source : FMI, \*estimation \*prévisions

**Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises**



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à [alger@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alger@dgtrésor.gouv.fr)).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie  
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Denis Le Fers, Sylvain Gérardon, Adrien Sperry, Darine Chenine, Alexandre Fischman.

Revu par : Sylvain Gérardon